

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET SES ONZE FRONTIÈRES INTERNATIONALES

Notice descriptive

L'ouvrage est consacré à l'étude des 11 frontières internationales de la République démocratique du Congo. Il inventorie et commente les traités et accords internationaux relatifs aux frontières d'État de la RDC avec ses 9 États voisins. Ces instruments juridiques constituent les titres de propriété internationaux du Congo sur son territoire. Ces instruments internationaux fondent le caractère inviolable et intangible des frontières d'État du Congo. Il expose également les batailles géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques qui ont conduit à la conclusion de ces instruments juridiques par les puissances coloniales européennes.

Il est structuré en 12 chapitres. Le premier de ces chapitres est consacré à la définition des termes et à un rappel historique de la création du territoire et de l'État congolais au XIX^e siècle par le roi des Belges, Sa Majesté Léopold II. Les 11 autres chapitres examinent, depuis le 5 février 1885 jusqu'au 31 décembre 2022, l'ensemble des frontières internationales du Congo fabriquées aux XIX^e et XX^e siècles par les Belges. Ceux-ci l'ont fait dans le cadre des batailles géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques menées face aux Allemands, Anglais, Français et Portugais. Chaque frontière du Congo avec un État voisin fait l'objet d'un chapitre spécifique.

L'ouvrage est conçu comme un livre-archives, un outil de référence et de recherche dans le domaine des frontières entre États africains. Il a pour destinataires les autorités politiques et administratives, les décideurs gouvernementaux, les élus, les services publics de l'État, les topographes, les géographes, les historiens, les diplomates, les fonctionnaires nationaux et internationaux, les étudiants, les chercheurs, les enseignants, les juristes, les géopolitologues, les géopoliticiens et les acteurs de la société civile.